La Belgique devient le premier pays à proposer des cartes d’identité avec ou sans mention de sexe (MàJ)

01/04/2025 à 17h21



01/04/2025

La Belgique ne proposera pas de troisième option de genre sur ses cartes d’identité. Au lieu d’ajouter un «X» aux côtés des traditionnels ‘’M’’ et ‘’F’’, les autorités fédérales ont opté pour une solution alternative: permettre aux personnes non binaires de faire disparaître complètement la mention de genre de leur document officiel.

Cette décision, annoncée par le ministre de l’Intérieur Bernard Quintin dans les colonnes du journal flamand Het Nieuwsblad, fait de la Belgique le premier pays à offrir deux versions de cartes d’identité – avec ou sans indication de genre. Toutefois, cette mesure ne satisfait pas les associations LGBTI+.

[…]

Virgule

30/11/2021

La référence au genre va disparaitre des cartes d'identité belges, rapportent les médias du groupe Mediahuis mardi. De la sorte l'enregistrement de personnes "non-binaires" sera rendu possible.

En 2019, la Cour constitutionnelle a annulé des dispositions de la loi transgenre du 25 juin 2017 jugées déraisonnablement contraignantes et donc discriminatoires. La Cour jugeait lacunaire le maintien de catégories binaires, homme ou femme, pour l'enregistrement du sexe dans l'acte de naissance.

Le gouvernement fédéral, avait l'intention de résoudre cet aspect inconstitutionnel, mais il n'était pas clair comment procéder à ce stade.

Une option était de déterminer un genre avec le signe "*X*" sur une carte d'identité. Mais pour finir le gouvernement a décidé d'abandonner la référence au genre sur la carte d'identité, selon une note politique pour 2022 soumise à la Chambre. Les ministres de la Justice, Vincent Van Quickenborne (Open Vld) et des Affaires intérieures, Annelies Verlinden (CD&V) de même que la Secrétaire d'Etat à l'Egalité des chances, Sarah Schlitz, ont préparé conjointement un projet de loi à cet égard.

www.rtbf.be